

# RECONNAISSANCE DES ANNÉES D'ÉTUDES : UNE MESURE DE JUSTICE SOCIALE POUR LES ICT

## Travailler jusqu'à 67 ans après 5 à 8 ans d'études supérieures : une équation inacceptable

Ingénieurs, Cadres et Techniciens des Industries Électriques et Gazières, la réforme des retraites de 2023 nous impose une double peine : après avoir investi des années dans l'acquisition de qualifications indispensables à nos métiers, nous devons désormais travailler jusqu'à 67 ans pour obtenir une retraite à taux plein.

**Le compte n'est pas bon !** Un diplômé à Bac+5 entrant sur le marché du travail à 23 ans devra cumuler 43 annuités pour obtenir une pension complète. Résultat : un départ à 66 ans minimum, à condition de connaître une carrière sans interruption, sans période de chômage et sans précarité – une situation qui relève aujourd'hui de l'exception.

**Exigeons une mesure de justice sociale** : la reconnaissance de nos années d'études dans le calcul de nos droits à la retraite !

## Les employeurs exigent nos qualifications mais refusent de les reconnaître

Les entreprises des IEG ne cessent d'élever leurs exigences en termes de qualifications. La transition énergétique, l'innovation technologique et la complexité croissante de nos métiers rendent nos diplômes indispensables. Pourtant, ces mêmes entreprises refusent obstinément de reconnaître le temps, l'énergie et l'investissement consacrés à l'obtention de ces qualifications.

Le message est clair : les employeurs veulent bénéficier de notre expertise sans assumer le coût social. Cette hypocrisie n'est plus tenable. Comment justifier que nos années d'études, essentielles à l'exercice de nos métiers, soient tout simplement ignorées lorsqu'il s'agit de calculer nos droits à la retraite ?

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : selon le baromètre Secafi/ViaVoice 2024, **81% des cadres sont pour la prise en compte de leurs années d'études** dans le calcul de leurs annuités et **84% sont favorables** à ce que les entreprises financent le rachat de ces années.

## Une proposition concrète pour la reconnaissance de nos qualifications

L'Ufict-CGT revendique un dispositif équitable et réaliste :

- ▶ Pour un niveau Licence (Bac+3) : validation de 3 années d'études, plus une 4ème en cas de redoublement,
- ▶ Pour un Master 2 (Bac+5) : validation de 5 années d'études, plus une 6ème en cas de redoublement,



81% des cadres  
sont favorables  
à la prise en  
compte de leurs  
années d'études



- ▶ Pour les formations les plus longues : possibilité de valider jusqu'à 7 années selon le principe en cours pour l'attribution des bourses.

Ce dispositif reconnaîtrait, enfin, qu'étudier, c'est aussi travailler ! Car les années d'études sont des années de travail intellectuel intense, d'acquisition de compétences qui bénéficient directement à l'économie nationale.

## Le financement est possible et réaliste

Contrairement au discours catastrophiste du gouvernement, les ressources existent pour financer cette mesure de justice sociale :

- ▶ L'égalité salariale femmes-hommes générerait 6 Md €/an pour les caisses de retraite,
- ▶ La soumission à cotisations des rémunérations aujourd'hui exemptées apporterait 4 Md €/an,
- ▶ La lutte contre la fraude aux cotisations rapporterait 6 à 8 Md €/an,
- ▶ Une augmentation modérée des cotisations patronales dégagerait 5 à 6 Md €/an,
- ▶ La mise à contribution des revenus financiers apporterait 10 Md €/an.

Au total, ce sont près de 40 Md € qui pourraient être mobilisés, bien au-delà des 15 Md € nécessaires selon le COR pour abroger la réforme de 2023 et financer des mesures de justice comme la reconnaissance des années d'études.

## La reconnaissance des années d'études : un enjeu collectif, pas un privilège

Il est temps de sortir de l'hypocrisie : reconnaître les années d'études n'est pas un privilège accordé aux plus diplômés, mais une nécessité collective. La crise du travail qualifié et les difficultés de recrutement dans de nombreux secteurs stratégiques (santé, énergie, éducation, ingénierie) démontrent que c'est la société tout entière qui a besoin que les jeunes générations fassent des études.

Ingénieurs, Cadres et Techniciens des IEG, notre expertise est indispensable à la transition énergétique. Notre mobilisation est décisive pour faire entendre nos revendications légitimes.

### AGISSONS ENSEMBLE !

- ▶ Participez massivement aux prochaines journées de mobilisation
- ▶ Informez vos collègues sur vos droits et les enjeux de la réforme
- ▶ Rejoignez les assemblées générales sur vos sites
- ▶ [Signez et faites signer la pétition pour l'abrogation de la réforme des retraites](#)



Nous représentons plus de 80% du salariat des IEG. Sans notre engagement collectif, rien n'est possible, mais avec notre détermination, tout devient envisageable !

## ENSEMBLE, EXIGEONS LA RECONNAISSANCE DE NOS ANNÉES D'ÉTUDES !

INTERVENIR ET CONSTRUIRE  
POUR TRAVAILLER MIEUX



<https://www.linkedin.com/company/ufict-fnme-cgt>



[ufictfnme.fr](http://ufictfnme.fr)



«  
Les années d'études doivent être reconnues : étudier, c'est travailler !  
»